

2 jours Hôtel COLMAR - 20 et 21 décembre 2026

Conditions générales de vente de l'Hôtel

Article 1 - Annulation

La réservation sera définitive 90 jours avant votre arrivée à l'Hôtel

| | |
|---|---|
| Toute annulation de 89 à 45 jours avant * | 50% du montant total de votre paiement sera retenu par le CASI |
| Toute annulation de 44 à 15 jours avant* | 80% du montant total de votre paiement sera retenu par le CASI |
| Toute annulation de 14 à 7 jours avant* | 90% du montant total de votre paiement sera retenu par le CASI |
| Toute annulation de 6 jours à l'arrivée* | 100% du montant total de votre paiement sera retenu par le CASI |

*Sauf cas de force majeure (maladie, accident...) sur présentation d'un justificatif à rapporter au CASI

Article 2 – Services et prestations

Le règlement des extras (pressing, bar, mini-bar, téléphone, restaurant... ou autres prestations demandées par les Participants) devra s'effectuer individuellement à l'accueil de l'Hôtel avant le départ, aucun supplément ne sera réglé Par le CASI SNCF

- Arrivée à l'Hôtel le dimanche 20 décembre 2026, prise des chambres à partir de 15H00
Bagagerie mis à votre disposition avant 15H
- Départ de votre chambre le lundi 21 décembre 2026 au plus tard à 12H00 : si dépassement de l'horaire, une nuit supplémentaire sera facturée aux participants
Bagagerie mis à votre disposition à partir de 10H
- Petit déjeuner le lundi 21 décembre servi de 6H30 à 10H00
En dehors de ces horaires, aucun petit déjeuner ne sera servi et ne pourra être demandé

Article 3 – Respect des consignes d'hygiène et de sécurité et respect de la tranquillité

- ✓ Les participants doivent respecter impérativement les consignes de sécurité et règlements affichées dans l'hôtel
- ✓ Interdiction de fumer et de vapoter dans l'hôtel
- ✓ Les participants ne pourront apporter de l'extérieur, ni boisson, ni aucune denrée alimentaire
- ✓ Les participants devront veiller à ce que la tranquillité de l'hôtel ne soit pas perturbée en aucune manière par ses faits
- ✓ Les participants devront veiller à ne pas perturber l'exploitation, ni ne porter atteinte à la sécurité de l'hôtel ainsi qu'aux personnes qui s'y trouvent
- ✓ Aucune chambre ne pourra être utilisée par 1 mineur non accompagné d'un adulte, y compris la nuit.
- ✓ L'Hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration des effets appartenant aux clients pendant leur séjour et résultant de leur fait (négligence, non-respect des consignes de sécurité de l'Hôtel, absence de dépôt des objets de valeur dans le coffre-fort mis à disposition dans la chambre...).
- ✓ En aucun cas, l'hôtel ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit, en cas de dégradation, incendie ..., incombant à la responsabilité des participants.
- ✓ En tout état de cause, le Client doit supporter toutes les conséquences financières des dommages qu'il cause.

Date :

Nom/prénom référant

Signature précédée de la mention :
« J'accepte les CGV »